

rapide extension, mais aussi partout où les instituteurs, n'ont pris aucun intérêt à leur réunion en un seul corps, l'éducation a resté stationnaire et les populations ont croupi dans l'ignorance.

Comprenant l'influence qu'ils peuvent exercer sur la société, les instituteurs doivent donc travailler avec énergie à créer une association formée de tous les Instituteurs canadiens, qui sera de force à dominer n'importe quelle position ; et qui demandera au nom du corps enseignant les réformes dont ils ont besoin ; et s'ils comptent sur eux, sur leur travail et leur volonté plus que sur la protection et la faveur ; si leurs conférences représentent au dehors des idées de travail et de fraternité ; si, à l'intérieur, on y trouve la liberté, la confiance, nul doute qu'elles finiront par stimuler les retardaires, ranimer les chance-lants, et réunir tous les Instituteurs qui tiennent à former pour leur avenir un corps compacte, solide et fort.

MM. les Inspecteurs, qui forment pour ainsi dire partie de la classe enseignante, devraient encourager de tous leurs efforts la cause des associations. Chargés de la mission importante de surveiller l'avancement de l'éducation et de travailler à l'amélioration du sort des Instituteurs, ils ne peuvent certainement mieux faire que de jeter parmi eux quelques paroles d'encouragement, les aider de leurs conseils et de leur expérience, travailler, de concert avec eux, à rendre les associations capables par le nombre, capables par les lumières et par le travail, de jeter sur la classe des Instituteurs Bas-Canadiens, un peu de ce bonheur, un peu de cette considération que méritent leur travail et l'importance des fonctions qu'ils remplissent.

(A continuer.)

## DU STYLE ÉPISTOLAIRE.

### I

Dans un précédent article, nous avons essayé de démontrer qu'il est important d'enseigner le style épistolaire dans les écoles communes.

Depuis, nous avons examiné cette question de plus près un peu, et nous nous sommes aperçu que nous étions resté en plein milieu de notre thèse.

Pour porter conviction pleine et entière dans les esprits, il ne suffit pas, en effet, de dire : telle chose peut se faire, ou encore : si telle chose se faisait, on en retirerait certainement de grands avantages ; il faut de plus que l'allégation repose sur des preuves valables, admissibles, fortes même.

Aujourd'hui donc, nous allons donner à

l'opinion que nous avons émise alors, une partie de l'étendue dont nous la croyons susceptible.

Pour y arriver, nous ne savons de meilleur moyen que celui de définir le style, de parler des qualités indispensables au style épistolaire, et de dire jusqu'à quel point l'on peut, suivant nous, faire apprendre aux enfants les règles de ce dernier genre.

### II

Au lieu d'écrire comme nous, c'est-à-dire avec des plumes, de l'encre et du papier, les anciens employaient, et pour cause, des tablettes enduites de cire sur lesquelles ils gravaient au moyen d'un petit instrument appelé *stylet*. Par analogie, l'on a eu l'ingénieuse idée de donner à l'art d'exprimer ses pensées, le nom de *style*.

Mais comme nos idées représentent tantôt des objets d'un ordre simple, commun, ordinaire, tantôt des sujets grands, élevés, tantôt enfin des objets qui tiennent le milieu entre le simple et le grand,—la manière de les rendre doit conséquemment varier : en d'autres termes, il doit y avoir et il y a effectivement différents genres de style.

On a coutume de dire qu'il n'y en a que trois : le simple, le sublime ou grandiose, le tempéré ou fleuri. Nous avons lu quelque part, cependant, que cette division du style en trois espèces, est incorrecte. L'auteur en donnait des raisons qui ne nous ont pas paru mauvaises ; mais comme il serait peut-être oiseux, pour aujourd'hui, d'entrer dans l'examen de cette question, nous dirons plutôt immédiatement ce que c'est qu'une lettre ; nous parlerons ensuite des qualités qui doivent l'accompagner.

### III

Une lettre, comme on le sait d'ailleurs, est un messenger muet, purement artificiel, dont nous nous servons pour faire connaître à une personne absente, nos pensées et nos sentiments, nos peines et nos plaisirs.

Le genre de l'art d'écrire dans lequel entre la lettre, se nomme genre épistolaire. C'est assurément le plus vaste de tous ; car, ainsi que nous le faisons remarquer dans notre premier article sur le style épistolaire, tous les sujets sortent de son domaine.

La lettre tient lieu du langage parlé ou de la conversation ; elle en doit donc revêtir tous les caractères. Or, une personne qui désire être comprise, (et il faut avouer que c'est un désir bien légitime, bien licite,) s'efforce de parler un langage clair, précis et naturel. Si cette personne se trouve obligée d'écrire, elle devra chercher nécessairement à le faire avec clarté, naturel et précision.